

CERTIFICAT ATTESTANT L'ACHEVEMENT DES EQUIPEMENTS DESSERVANT UN LOT
En application des dispositions de l'article R.431-22 du code de l'urbanisme
Certificat prévu à l'article R.442-18 du Code de l'Urbanisme
CERTIFICAT INDIQUANT LA SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE CONSTRUCTIBLE SUR UN LOT
En application des dispositions de l'article R.431-22
Attestation prévue à l'article R.442-11 du Code de l'Urbanisme

LFC INVEST ayant son siège social Rue de la Brèche – 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY,
Numéro de SIRET 879 992 899 000 10 représentée par Monsieur Laurent MARTENAT,
Président, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes.

Le lotisseur atteste sous sa responsabilité, qu'en application des dispositions des articles R.442-13 à R. 442-18 du Code de l'Urbanisme, les équipements desservant le lot ci-après désigné sont achevés.

Permis d'aménager : Arrêté n° PA 014 119 21 D0004 du 22.10.2021

Lot numéro : **25**

La surface de plancher maximale attribuée est de **170 m²**

A Saint-Étienne-du-Rouvray, le 30 avril 2024

LFC INVEST
SAS au capital de 15 000 €
Rue de la Brèche
76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
SIRET 879 992 899 00010

Laurent MARTENAT
Président